



Conseil économique et social

Distr. générale
19 janvier 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Point 19 a) de l'ordre du jour

Questions sociales et questions relatives

aux droits de l'homme : promotion de la femme

Résultats des soixantième, soixante et unième et soixante-deuxième sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Note du Secrétariat

1. La présente note a été établie en application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹, qui dispose que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes rend compte chaque année de ses activités à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

2. Le Secrétariat a publié une note transmettant les résultats des soixante et unième et soixante-deuxième sessions du Comité (E/CN.6/2016/13). On trouvera des informations sur la soixantième session du Comité dans le rapport sur les travaux de ses cinquante-huitième, cinquante-neuvième et soixantième sessions (A/70/38) qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Le rapport du Comité sur les travaux de ses soixante et unième, soixante-deuxième et soixante-troisième sessions (A/71/38) sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1249, n° 20378.

